



SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES
CHEFS DE CHŒUR

Paris, le 31 janvier 2012

Chers Amis,

Je vous souhaite à tous – et juste à temps - une très musicale et heureuse année 2012.

Au nom de notre Président et du Conseil d'Administration de notre SFCC, je vous présente nos vœux et viens vous tenir informés de notre action.

Nous mettons actuellement la dernière main au lancement de notre campagne de recrutement, ainsi qu'aux projets **concrets** et, je l'espère, **mobilisateurs**, de notre société.

La dernière main, c'est le bouclage d'un **Conseil National de la SFCC**.

Vous savez que nous avons commencé la diffusion de notre projet, en particulier par une interview dans la Lettre du Musicien. Pour mener à bien une mobilisation nationale, et après les concertations avec les fédérations de chorales et les différents organismes nationaux, il convenait néanmoins que l'appel à nous rejoindre ne parût pas émaner seulement de quelques chefs parisiens, et d'une association longtemps régionale transformée par ses seuls membres.

C'est ainsi que je suis allé – et continue de le faire – à la rencontre des grands noms du Chant Choral français, afin de leur expliquer ce que nous voulons faire, et de constituer un **Conseil National de la SFCC** réunissant des personnalités représentatives, qui sera consulté pour la conduite de notre politique et assurera une visibilité efficace pour notre recrutement auprès des collègues et pour nos actions à venir. Notre Conseil d'Administration, quant à lui, demeure le lieu d'élaboration et de mise en œuvre de notre action.

Toutes ces démarches ont pris du temps : plus de 20 rencontres, souvent hors de Paris.

Il faut en trouver le rendez-vous avec des personnes très occupées, voyager, rencontrer, convaincre et, parfois, réparer une image !...

Vous attendez désormais du concret. En voici, en quatre chapitres :

1 – La **Campagne de recrutement**. Nous serons en mesure, pour **notre Assemblée Générale qui se tiendra le dimanche 18 mars prochain, à 15 heures, au Conservatoire de Levallois**, de lancer la phase active efficace de recrutement, pour laquelle nous avons besoin de vous tous. Grâce à Alain Pfohl, qui a pris le relais de l'excellent travail de Xavier Lebrun, notre site web permettra l'information et l'inscription de nos nouveaux collègues. C'est à cette assemblée que vous sera donnée la liste des membres du Conseil National, et le détail des trois opérations que va patronner la SFCC, auxquelles nous espérons que vous serez nombreux à participer. C'est à cette assemblée que vous pourrez donner votre avis sur le contenu de notre futur **Colloque National des Chefs de Chœur**, et sur les trois opérations prévues que je vous décris ci-après.

2 – La SFCC organise, pour le mois de février 2012, des **Rencontres Chorales** mixtes – chœurs amateurs et professionnels, qui préluderont à un **Colloque National des Chefs de Chœur**.

3 – La SFCC patronne un **Hommage National** à Roger Calmel, destiné à faire jouer, dans le plus grand nombre possible de villes de France, les trois œuvres qui ont été choisies avec Huguette Calmel : Marie au Calvaire, le Requiem à la Mémoire de Marie-Antoinette et la Cantate Liberté. L'opération commencera avec un concert médiatisé à Versailles : en première partie, le Requiem sera donné à la Chapelle du Château ; en deuxième partie, le public traversera la cour pour aller écouter la Cantate Liberté, avec orchestre d'harmonie, dans la Salle du Congrès. Ce concert est prévu pour mai 2013, et l'hommage se déroulera durant une année.

4 – La SFCC patronne la célébration, en 2012, du **Centenaire de la Mort de Jules Massenet**. Elle sera très probablement partenaire de l'École Normale de Musique de Paris, pour l'organisation d'un concours de Chant qui aura lieu en octobre 2012 à la Salle Cortot.

Ces actions sont désormais engagées.

Parmi les démarches, j'ai entrepris de "mettre dans le coup", financièrement parlant aussi, des organismes comme la SACEM, la Caisse des Dépôts, Orange et bien d'autres, car tout cela ne se fera pas sans argent ! Et les gens nous suivront si nous sommes en mesure d'apporter un peu du nerf de la guerre.

Enfin, mes rencontres et consultations tournent autour du point central de la politique que nous avons définie au CA : l'union des chefs de Chœur professionnels et amateurs. C'était mon intuition de départ, et elle est de mieux en mieux comprise.

La conjoncture n'est en effet pas vraiment rose pour les acteurs du monde culturel à une époque de crise financière.

Les professionnels, de plus en plus nombreux, jeunes et talentueux, ont vraiment besoin des amateurs, qui, seuls, sont capables de leur apporter le public de leurs concerts, les réserves de futurs bons choristes, les clients de leurs disques : en résumé, l'accroissement du monde choral sans lequel leur concurrence va devenir très rude.

Les amateurs ont, de leur côté, besoin d'exemple, de référence, d'échanges, de répertoires nouveaux. Bref, nous ne pouvons nous passer les uns des autres. **En période de crise, l'idée fait rapidement son chemin.**

Enfin, il nous faut bien parler d'une seule voix, et constituer un véritable lobby, si nous voulons être entendus. "Le chant choral, combien de divisions !? ... c'est-à-dire, combien d'électeurs pour les politiques, d'acheteurs pour les éditeurs, etc.

Notre longue gestation, inévitable pour ce qui est en fait une refondation, a sûrement agacé nombre d'entre vous. Elle nous a valu sans doute bien des critiques.

Aujourd'hui, la machine est prête à fonctionner. Elle ne le fera pas sans vous.

Vous avez besoin de concret. Nous avons besoin de soutien et de mobilisation.

Nous vous attendons donc **tous le 18 mars, et chacun d'entre vous avec au moins un invité !**

Bonne année à chacun d'entre vous, chers collègues, et bonne année à la SFCC !

Francis BARDOT

